

Le service de vélos sans station doit se roder

Dans un article du 21 novembre 2017 pour le magazine *online* 20 Minutes, Adèle Bertier explique les inconvénients que pose le nouveau service de vélos au libre service sans station Gobee.bike à Paris, Lille et Reims.

Avant son débarquement, il y avait un bon pressentiment du service puisqu'il était nécessaire un autre choix face aux autres services de vélos. Malgré son apparence pratique les différents soucis que ces vélos impliquent ont fait énerver les utilisateurs : problèmes de dégradations, manque de vitesse, troubles de déverrouillage, entre autres.

Léopold Hourquet, de l'association Paris en Selle, assure qu'il a déjà eu des problèmes avec les vélos de Gobee.bike et il se questionne si le service s'assurera de les réparer ou il les jettera comme on l'a déjà fait en Asie. La mairie de Paris a déclaré qu'une invasion de vélos abandonnées dans les trottoirs de la ville n'est pas concevable.

Pour en trouver une solution Arthur-Louis Jacquier, le responsable en Europe de l'entreprise, soutient qu'il faudrait discipliner les 73.000 utilisateurs du service en punissant les mauvais usagers et en rémunérant les bons, mais Gobee.bike n'est pas d'accord avec cela. Le service compte seulement avec cinquante personnes en France pour assumer la responsabilité des vélos et ils doivent en faire attention car il y a beaucoup d'entreprises prêtes pour débarquer dans le marché français.